

CATEGORIE Urbanisme avec planification des espaces libres et des transports

REPRESENTANT DE L'EQUIPE Architecte, urbaniste, paysagiste

SITUATION Kreuzlingen (CH) - Constance (DE)

POPULATION env. 100'000 habitants (Kreuzlingen 20'000, Constance 80'000)

SITE D'ETUDE env. 125 ha.

SITE DE PROJET 26,9 ha.

SITE PROPOSE PAR Commune de Kreuzlingen (CH) et Commune de Constance (DE)

PROPRIETAIRES DU SITE Commune de Kreuzlingen (CH) et Commune de Constance (DE)

TYPE DE COMMANDE APRES CONCOURS

Planification-cadre de l'architecture paysagère et urbaine.

COMMENT LE SITE PEUT-IL CONTRIBUER A RENDRE LA VILLE PLUS ADAPTABLE ?

L'architecture des berges très fréquentées des deux communes de Constance et de Kreuzlingen, sur la partie occidentale du lac de Constance, manque d'uniformité. La frontière entre les deux pays et les deux villes doit être estompée par une homogénéisation du paysage, qui doit franchir les voies qui séparent les berges des centres-villes. Il convient alors d'instaurer un concept général transfrontalier intelligent pour gérer les domaines interdépendants qui valorisent la zone. Un plan solide de construction doit permettre un développement des procédures sur le long terme tout en garantissant une certaine flexibilité vis-à-vis des éventuels changements des conditions-cadres. Dans le cadre de leur processus de développement, les deux communes espèrent que des aides à la décision et des idées créatives seront émises lors de discussions publiques et politiques, après l'échec des précédentes tentatives de développement commun.

STRATEGIE DES VILLES

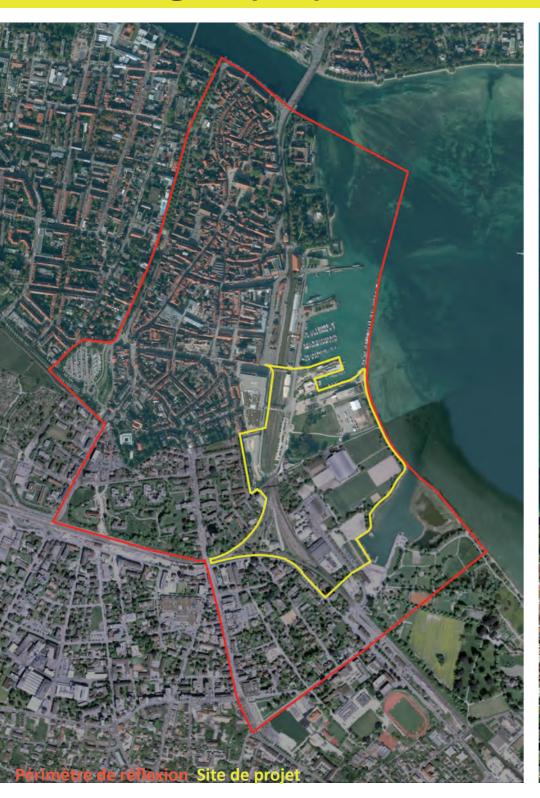
De manière plus générale, le programme de l'agglomération de Constance-Kreuzlingen, intitulé « STEP Zukunft 2020 » (« Vers l'avenir de 2020 »), ainsi que les autres décisions du conseil de la ville et de la commune relatives au site, visent à développer ces villes jumelles transfrontalières attrayantes.

La vision du futur de l'agglomération de Constance-Kreuzlingen comprend un développement durable, la revalorisation des bords du lac et la protection écologique du lac de Constance et des berges, aussi bien pour conserver sa fonction d'approvisionnement en eau potable que pour préserver la faune et la flore, les loisirs de proximité et le tourisme. La mobilité douce respectueuse de l'environnement (piétons, cyclistes) et les transports publics seront principalement favorisés.

La population des deux villes doit être impliquée dès le début du projet de développement et doit soumettre des propositions à chaque étape.

Kreuzlingen (CH) / Constance (DE) - europan 12

LA "PETITE VENISE"





DEFINITION DU SITE

La "petite Venise" se situe sur la frontière germano-suisse, qui marque également la séparation entre les villes de Constance et de Kreuzlingen. Elle s'étend de la rive du lac à la voie de chemin de fer, englobe la frontière artistique entre Constance et Kreuzlingen, ainsi que le Sea Life Center et s'étend jusqu'au pont qui enjambe les voies de la gare située dans le centre-ville de Constance. L'espace libre de la zone, situé du côté de Constance, est utilisé momentanément pour organiser des évènements temporaires (Oktoberfest, concerts, etc.). Le réaménagement du terrain du chantier naval de l'entreprise de transport maritime du lac de Constance figure également à l'ordre du jour. Du côté de Kreuzlingen, la zone est occupée par des petites et moyennes entreprises et une école de sport, qui doit être agrandie et transformée en campus d'école privée. L'utilisation de la Bodensee-Arena, avec sa patinoire et son court de tennis couvert, est prévue jusqu'en 2024.

ADAPTABILITE: LES ENJEUX MAJEURS A PRENDRE EN COMPTE

Les deux communes doivent faire en sorte de mettre en valeur, de manière adaptée et attractive, la mobilité douce, de renforcer les transports en commun et la circulation cycliste et de réduire le trafic automobile dans les centres-villes. Il est particulièrement indispensable de gérer la surcharge ponctuelle du trafic commercial transfrontalier. Les bords du lac doivent rester un espace libre d'utilité publique. Les mesures individuelles prévues en matière de transport, telles que la construction du tunnel Lago Süd sous les voies ferrées, l'agrandissement des promenades piétonnes, la construction d'un parking sur la commune de Kreuzlingen pour remplacer le parking existant au bord du lac, avec une connexion entre le centre-ville et le lac qui passerait par le pont au-dessus des voies, doivent être intégrées au concept urbain. Les loisirs, la détente, les évènements et la culture sont placés au cœur du développement transfrontalier des deux communes.

La commune de Constance prévoit de construire un site des expositions, de mettre en valeur le site du chantier naval tout en conservant sa fonction, d'instaurer un ordre spatial en direction des voies, et de réaliser un projet d'urbanisme pour la zone Lago Süd, la transformant en un quartier multifonctionnel.

La commune de Kreuzlingen offre diverses possibilités d'utilisation intéressantes grâce à ses prestations de services, ses hôtels, ses industries et ses offres touristiques et de loisirs (et éventuellement des logements secondaires). Elle prévoit, à long terme, la délocalisation des industries au Sud-Ouest de la Seestrasse et, à moyen terme, d'ici 10 à 15 ans au plus tôt, la destruction de la Bodensee-Arena. Le caractère public de la zone, ouverte à la population et aux touristes, doit être préféré à la privatisation, pourtant privilégiée. Le principal défi est de développer le plan d'aménagement des sols et l'architecture en accord avec l'environnement naturel.



Kreuzlingen (CH) / Constance (DE) - europan 12

LA "PETITE VENISE"











